

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°02-DAICE / 2025

RECRUTEMENT DE DIFFERENTS PROFILS POUR LE RENFORCEMENT EN RESSOURCES HUMAINES DE COTE D'IVOIRE PME



Mars 2025

Table des matières

I - Contexte.....	1
II- POSTES A POURVOIR	2
A-DEUX (2) EXPERTS EN SUIVI-EVALUATION	2
A-1 Mandat des experts en suivi évaluation	2
A-2 Qualifications et expériences requises	2
B- DEUX (2) EXPERT(E)S EN GESTION DE PROJET.....	3
B-2 Mandat des Expert(e)s en gestion de projet	3
B-2 Qualifications et expériences requises	3
C- UN (1) EXPERT EN COMMUNICATION	3
C-1 Mandat de l'Expert en Communication	3
C-2 Qualifications et expériences requises	4
D- UN (1) EXPERT EN GENRE	4
D-1 Mandat du Spécialiste en genre	4
D-2 Qualifications et expériences requises	5
E- DEUX (2) ASSISTANT(E)S EN PASSATION DES MARCHES	5
E-1 Mandat des Assistant(e)s en passation des marches.....	5
E-2 Qualifications et expériences requises.....	6
F- DEUX (2) EXPERTS FINANCIERS EN FONDS A COUTS PARTAGES.....	6
F-1 Mandat des Experts financiers en Fonds à Coûts Partagés.....	6
F-2 Qualifications et expériences requises	7
III - DUREE DES CONTRATS.....	7
IV - CONSTITUTION ET SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.....	7
V - PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION	8

I - Contexte

La République de Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de African Growing Together Fund (AGTF), à travers un prêt portant sur le mécanisme de Financement Axé sur les Résultats, pour mettre en œuvre le Programme Diversification, Accélération Industrielle, Compétitivité et Emploi en abrégé « DAICE ». Ce programme vise à renforcer les efforts du Gouvernement en faveur de la diversification économique, de la transition verte et du développement industriel.

L'objectif de développement du programme DAICE est de soutenir la diversification économique, l'accélération de l'industrialisation et la création d'emplois en Côte d'Ivoire en améliorant : **(i) la compétitivité des chaînes de valeur, (ii) l'accès au financement des PME et (iii) la promotion des investissements en lien direct avec les enjeux prioritaires du PND 2021-2025**. Le projet contribuera à répondre aux défis principaux de l'industrialisation en Côte d'Ivoire.

La composante de l'Appui à la transformation numérique, à la transition énergétique, à l'adoption de technologies vertes au sein des clusters est confiée à Côte d'Ivoire PME qui souhaite renforcer ces capacités en recrutant par voie de concurrence, selon le système national, différents spécialistes et experts. A cet effet, elle entend utiliser une partie des ressources du Programme pour recruter les profils nécessaires à la mise en œuvre du programme.

Le présent avis à manifestation d'intérêt vise le recrutement du personnel susmentionné. Les postes à pourvoir sont :

- **Deux (2) Experts en Suivi-évaluation ;**
- **Deux (2) Experts en Gestion de Projet ;**
- **Un (1) Expert en Communication ;**
- **Un (1) Expert en Genre ;**
- **Deux (2) Assistant(e)s en Passation des Marchés ;**
- **Deux (2) Experts financiers en Fonds à Coûts Partagés.**

II- POSTES A POURVOIR

A-DEUX (2) EXPERTS EN SUIVI-EVALUATION

A-1 Mandat des experts en suivi évaluation

Sous l'autorité du Chef de mission DAICE/Côte d'Ivoire PME, les Experts en Suivi-évaluation auront pour mission :

- Concevoir et mettre en place un dispositif de suivi /évaluation ;
- Élaborer des outils de suivi et cadre de rapportage des activités du programme DAICE y compris pour les bureaux régionaux ;
- Assurer le traitement et la diffusion des données collectées ;
- Mesurer et suivre régulièrement les différents indicateurs (moyens, effet) du programme ;
- Élaborer les rapports d'activités périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) du programme DAICE ;
- Élaborer des tableaux de bord pour le suivi de l'état d'avancement et des performances du projet ;
- Participer à l'élaboration du plan d'activités du programme (PTAB) ;
- Assurer toutes autres tâches relevant de ses compétences à la demande de sa hiérarchie.

A-2 Qualifications et expériences requises

Les Experts en Suivi-évaluation devront satisfaire aux exigences de qualification, d'expériences et d'aptitudes suivantes :

- Avoir un diplôme en Gestion de Projet, en Sciences Sociales ou toute autre domaine pertinent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle globale d'au moins cinq (05) ans dont deux (02) spécifique en suivi évaluation de projets ou programmes ;
- Une bonne capacité de rédaction des rapports d'activités ;
- Une bonne connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, Ms Project, e-mail et autres outils de communication) ;
- Avoir une connaissance en matière de gestion des projets de développement, notamment dans la programmation et la planification ;
- Avoir une expérience des projets ou programmes financés par la BAD ou tout autre bailleur bi ou multilatéral dans le domaine de l'accompagnement des PME serait un atout.

B- DEUX (2) EXPERT(E)S EN GESTION DE PROJET

B-2 Mandat des Expert(e)s en gestion de projet

Placés sous l'autorité du Chef de mission DAICE/Côte d'Ivoire PME, les Expert(e)s de projet assistent le Chef de projet dans la gestion du projet et devront assurer les tâches liées à la conduite du projet. Ils/elles assumeront les fonctions programmatiques et administratives courantes. De manière spécifique, les assistant(e)s de projet sont chargés notamment de :

- Concevoir et mettre à jour la base de données et les informations sur les activités de programmation du projet ;
- Contribuer à la préparation des documents de projet ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de références (Tdrs),
- Vérifier la conformité des Tdrs soumis au plan de travail et les objectifs fixés par le projet ;
- Rédiger les projets de courrier, y compris des procès-verbaux / notes de synthèse pour les réunions quotidiennes ;
- Participer à l'élaboration du plan d'activités du programme (PTAB) et des rapports d'exécution ;
- Exécuter toute autre tâche ou responsabilité qui pourrait lui être confiée par la hiérarchie.

B-2 Qualifications et expériences requises

Les Expert(e)s en gestion de Projets devront satisfaire aux exigences de qualification, d'expérience et d'aptitudes suivantes :

- Avoir un diplôme BAC +3/4 en Gestion de Projet, en Sciences Sociales ou toute autre domaine pertinent ;
- Justifier d'une expérience confirmée de 3 ans minimum dans la gestion de projets incluant au moins une expérience confirmée dans la gestion de projets de bailleurs ;
- Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power point, Ms Project, e-mail et autres outils de communication).

C- UN (1) EXPERT EN COMMUNICATION

C-1 Mandat de l'Expert en Communication

Sous l'autorité du Chef de mission DAICE/Côte d'Ivoire PME, l'Expert en Communication aura pour mission de :

- Développer une stratégie globale de communication en accord avec les objectifs et la vision du projet DAICE ;

- Contribuer à la gestion des différents outils de communication, tels que le site web, les réseaux sociaux, les newsletters, les communiqués de presse, etc.
- Entretenir des relations avec les médias, rédiger des communiqués de presse, organiser des événements médiatiques et gérer les relations avec les journalistes ;
- Gérer la communication de crise pour limiter les impacts négatifs sur l'image de la structure de mise en œuvre et des partenaires en cas de crise ;
- Mesurer et évaluer l'impact des actions de communication mises en place afin d'ajuster la stratégie si nécessaire et d'optimiser les résultats ;
- Effectuer une veille sur les tendances et les évolutions dans le domaine de la communication ;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

C-2 Qualifications et expériences requises

L'Expert en Communication devra satisfaire aux exigences de qualification, d'expériences et d'aptitudes suivantes.

- Avoir un diplôme universitaire (BAC +3/4) en communication, journalisme, marketing ou domaine connexe ;
- Expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine de la communication ou de l'administration ;
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de communication ;
- Bonne connaissance des techniques de communication (interne, externe, digitale, etc.) ;
- Capacité à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de communication efficaces.

D- UN (1) EXPERT EN GENRE

D-1 Mandat du Spécialiste en genre

Placé sous l'autorité du Chef de mission DAICE/Côte d'Ivoire PME, le Spécialiste en genre et inclusion sociale a pour mission d'assurer le respect des règles et des normes de sauvegarde sociale indispensables pour l'inclusion ainsi que la sauvegarde de l'écosystème et de la cohésion nationale conformément au plan d'actions du projet. Les activités qui lui seront assignées sont :

- Développer et faire le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action genre du projet en incluant clairement la définition des moyens à mettre en œuvre (renforcement des capacités, formations, études, enquêtes, etc.) pour l'atteinte des objectifs de genre du projet ;
- Faire une veille constante pour la prise en compte des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des femmes et des personnes vulnérables (par exemple celles avec handicap) dans tout le projet ;

- Développer des programmes de formation sur le leadership féminin, la gestion de carrière et l'entrepreneuriat pour les femmes au sein des PME ;
- Participer activement à la rédaction des rapports d'exécution périodiques en intégrant clairement des sections spécifiques sur les avancées et les défis liés à l'intégration de la dimension genre dans le projet ;
- Exécuter toute autre tâche ou responsabilité qui pourrait lui être confiée par la hiérarchie.

D-2 Qualifications et expériences requises

Le Spécialiste en genre devra satisfaire aux exigences de qualification, d'expériences et d'aptitudes suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme BAC+5 en sciences sociales (Genre, Environnement, Sciences économiques, Sciences humaines) ou dans un domaine connexe ;
- Avoir 3 ans d'expériences au minimum dans la prise en compte des aspects de sauvegardes sociales dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets financés par des PTF ou dans l'intégration du Genre dans la mise en œuvre de projets ou dans l'intégration du genre dans les programmes d'entrepreneuriat ou de développement des PME ;
- Avoir réalisé une (01) mission d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie ou d'un plan d'actions genre et inclusion ;
- Une expérience en Violences Basées sur le Genre, Exploitation Abus Sexuel/Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS) ou dans l'élaboration et la mise en œuvre de Mécanisme de Gestion des Plaintes sensibles serait un atout.

E- DEUX (2) ASSISTANT(E)S EN PASSATION DES MARCHES

E-1 Mandat des Assistant(e)s en passation des marches

Sous l'autorité du Chef de mission DAICE/Côte d'Ivoire PME et du Spécialiste senior en Passation des Marchés (SPM), la mission des assistant(e)s en Passation des Marchés consistera à :

- Assister le SPM dans la mise à jour du plan de passation des marchés du projet ;
- Appuyer l'équipe projet dans la préparation et la finalisation des termes de référence (TDR) pour les acquisitions de matériels, les prestations de service de consultants, et les spécifications techniques des biens ;
- Appuyer l'équipe projet pour la préparation et le contrôle qualité des dossiers d'appel d'offres, et des demandes de propositions ;
- Appuyer l'organisation des séances des Commissions d'ouverture et d'évaluation des offres et l'élaboration des PV d'ouverture de plis ;
- Préparer les avis d'attribution, les projets marchés et les dossiers pour avis de conformité ;

- Appuyer l'équipe à établir les grilles d'évaluation et ou de sélection ;
- Organiser l'archivage physique des documents de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents y relatifs comprenant les documents concernant les paiements, en vue de permettre toute revue a posteriori de la BAD ou audit externe de passation des marchés ;
- Exécuter toute autre tâche recommandée par la hiérarchie du Projet.

E-2 Qualifications et expériences requises

Les Assistant(e)s devront satisfaire aux exigences de qualification, d'expériences et d'aptitudes suivantes :

- Être titulaire à minima d'un Baccalauréat +3/4 en Commande Publique, Marchés Publics, économie, gestion, sciences sociales ou tout autre diplôme connexe ;
- Justifier d'une expérience d'au moins trois (03) années dans le domaine de la passation de marchés publics au sein d'entreprises publiques ou soumises au code des marchés publics ;
- Avoir une expérience de travail en passation de marchés avec des financements de bailleurs internationaux, d'appui au développement (BAD, AFD, Banque Mondiale ou un organisme similaire) ;
- Maitriser le code des marchés publics de Côte d'Ivoire (ordonnance 2019) et les directives de passation de marché d'un bailleur ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power point) et une bonne connaissance des logiciels de gestion des marchés ;
- Capacité à interagir avec des interlocuteurs variés et à transcrire les exigences techniques des parties prenantes dans les documents de marché.

F- DEUX (2) EXPERTS FINANCIERS EN FONDS A COÛTS PARTAGÉS

F-1 Mandat des Experts financiers en Fonds à Coûts Partagés

Sous l'autorité du Chef de mission DAICE/Côte d'Ivoire PME, les Expert(e)s Financiers en fonds à Coûts Partagés, assureront le respect du manuel à coûts partagés. Leurs tâches spécifiques sont les suivantes :

- Veiller à l'atteinte des indicateurs de décaissement du fonds ;
- Assurer la gestion du processus de contrôle des dossiers des bénéficiaires retenus ;
- Participer à la vérification de l'éligibilité de la requête de financement ;
- Contrôler l'effectivité de la contrepartie du bénéficiaire de l'appui du Fonds à coûts partagés et fournir les preuves à la coordination avant tous transfert de fonds ;
- S'assurer de la bonne utilisation des ressources destinées au financement des bénéficiaires ;

- Exécuter toute autre tâche recommandée par la hiérarchie du Projet.

F-2 Qualifications et expériences requises

Les Expert(e)s Financiers en fonds à Coûts Partagés devront satisfaire aux exigences de qualification, d'expériences et d'aptitudes suivantes :

- BAC + 4 connexe en économie, en Comptabilité ou autre domaine similaire ;
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le montage, l'analyse, le suivi et le contrôle de la mise en œuvre de projet d'investissement ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de gestion comptable et financière ainsi que du cycle de vie des projets ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power point).

III - DUREE DES CONTRATS

Les profils recherchés seront recrutés par un contrat qui démarrera à compter de la date de prise de service. Il pourra être reconduit après évaluation satisfaisante de leurs performances. Toutefois, la durée du contrat ne peut pas excéder la durée du projet.

IV - CONSTITUTION ET SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les Candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature rédigé en langue française, en trois (3) exemplaires dont un original comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Chef de mission DAICE/Côte d'Ivoire PME ;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et, aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois (3) références professionnelles ;
- Une copie des diplômes ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail ;
- Une fiche projet référencés pour les expériences dont le certificat n'est pas fourni.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre en ligne leur dossier de candidature à l'adresse suivante : company.procurement@cipme.ci au plus tard le 13 avril 2025 à 17 h 00 mn.

La langue utilisée dans le cadre de cet AMI est le français.

Les trois (3) candidats plus qualifiés et expérimentés par poste seront conviés à un interview qui se tiendra en présentielle dans les locaux de notre structure.

V - PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le personnel visé ci-dessus sera recruté selon la méthode de sélection de consultants individuels par avis à manifestation d'intérêt conformément **aux règlements de passation des marchés de l'Etat de Côte d'Ivoire notamment l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics.**

Le Recrutement comportera deux (2) phases :

- ✓ Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés au regard de l'analyse de leurs CV ;
- ✓ Une phase d'interview des candidats présélectionnés sur les listes restreintes afin de retenir les candidats plus qualifiés et expérimenté par poste.

Les candidats retenus à l'issue de la phase d'interview seront invités à une séance de négociation de leur contrat de consultance.